RCS : EVRY
Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01858
Numéro SIREN : 793 507 724
Nom ou dénomination : MANAGEMENT PROJECT CONSULTING

Ce dépôt a été enregistré le 25/10/2018 sous le numéro de dépôt 15915

Greffe du tribunal de commerce d'Evry : dépôt N°15915 en date du 25/10/2018

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Liberté-Égalité-Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2065-SD
2017

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012016	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)				Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD	
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
EURL MANAGEMENT PROJECT CONSULTING	2 ALLEE DE LA SOLIDARITE
SIRET 7 9 3 5 0 7 7 2 4 0 0 0 1 1	91000 EVRY
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	CONSEIL POUR LES AFFAIRES ET AUT GESTION	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal — Bénéfice imposable à 33 1/3% | Bénéfice imposable à 15% | Déficit: 5 606

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% | Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%

PV à long terme imposables à 19% | Autres PV imposables à 19% | PV à long terme imposables à 0% | PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies | Jeunes entreprises innovantes | Zones franches urbaines | Pôle de compétivité

Entreprises nouvelles, art 44 septies | Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies | Autres dispositifs | Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies

Sociétés d'investissements immobiliers côtées | Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) | Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W | dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
EXPERTISE COMPTABLE CHARLE ET A 7 BLD DU MARECHAL JUIN 91370 VERRIERES LE BUISSON *Tél:* 0169331300	*Tél:*
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: Lieu EVRY Qualité et nom du signataire: PRESIDENT Signature PETIT CHRISTELLE
Tél:	

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS ET DES FINANCES

Certifié Conforme.

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2017

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)		

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants 1	Pour les S.A.R.L. Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement à été effectué. 3	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Montant des sommes versées : à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits. 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement. Indemnités forfaitaires. 5	Remboursements. 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les Indemnités forfaitaires. 7	Remboursements. 8
Mme PETIT CHRISTELLE 2 ALLEE DE LA SOLIDARITE 91000 EVRY	60	2016	17 500				

H DIVERS

*** NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)**

*** ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

1 **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033-A 2017

Désignation de l'entreprise : EURL MANAGEMENT PROJECT CONSULTING — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 2 ALLEE DE LA SOLIDARITE 91000 EVRY

Numéro SIRET * : 7 9 3 5 0 7 7 2 4 0 0 0 1 1

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 1 2 — Durée de l'exercice précédent * : 1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122016 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122015 Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial *	010		012			
	Immobilisations incorporelles — Autres *	014	10 000	016	10 000		1 111
	Immobilisations corporelles *	028	2 436	030	1 637	799	591
	Immobilisations financières * (1)	040		042			
	Total I (5)	044	12 436	048	11 637	799	1 702
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés*	068	1 295	070		1 295	4 967
	Créances (2) — Autres * (3)	072	2 437	074		2 437	2 557
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	5 366	086		5 366	9 450
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	9 098	098		9 098	16 974
	Total général (I+II)	110	21 534	112	11 637	9 897	18 676

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES — Capital social ou individuel *	120	900	900
Ecarts de réévaluation	124		
Réserve légale	126	90	90
Réserves réglementées*	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132		
Report à nouveau	134	10 969	10 241
Résultat de l'exercice	136	(6 595)	728
Provisions réglementées	140		
Total I	142	5 364	11 959
Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4) — Emprunts et dettes assimilées	156		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
Fournisseurs et comptes rattachés *	166	3 131	1 321
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... 169)	172	1 402	5 396
Produits constatés d'avance	174		
Total III	176	4 533	6 717
Total général (I + II + III)	180	9 897	18 676

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 028
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

QUADRATUS Informatique

(2) **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** — **DGFiP N° 2033-B 2017**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts) — Désignation de l'entreprise : EURL MANAGEMENT PROJECT CONSULTING — Néant : *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31122016	Exercice N-1 clos le 31122015
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * (dont export et livraisons intracommunautaires 209)	210	4 715	10 009
	Production vendue : biens (215)	214		
	Production vendue : services * (217)	218	54 081	57 265
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	222		
	Production immobilisée *	224		
	Subventions d'exploitation reçues	226		
	Autres produits	230		30
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	232	58 796	67 304
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234	2 633	5 241
	Variation de stock (marchandises) *	236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)	238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *	240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)	242	27 990	29 074
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)	244	4 264	921
	Rémunérations du personnel *	250	17 500	24 000
	Charges sociales (cf. renvoi 380)	252	12 501	3 369
	Dotations aux amortissements *	254	1 932	3 797
	Dotations aux provisions	256		
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * (259)	262		
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles (260)			
	Total des charges d'exploitation (II)	264	66 820	66 403
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	270	(8 024)	902
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	280		
	Produits exceptionnels (IV)	290	1 525	
	Charges financières (V)	294		
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) (347) (VI)	300	96	
	Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) (348)			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)	306		174
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)	310	(6 595)	728

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 — 312 — 314 : 6 595

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318	
	Provisions non déductibles *	322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033 not)	324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés (247) ; écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (248)	330	989
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option ; (Part de loyers dispensés de réintégration) (249)	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997
	Entreprise nouvelles (44. sexies) 986 ; Zone franche urbaine (44. octies et octies A) 987 ; Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127 ; Zones de revitalisation rurales (44 quindecies) 138		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981 ; Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989 ; Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991 ; Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies) 990		
	Divers dont ZFA (44 quaterdecies) 345 ; Investissements outre-mer 344 ; Créance due au report en arrière du déficit 346		350
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)" 655		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS (Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2)	352	354 : 5 606
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)	356	
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :		360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	372 : 5 606

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : EURL MANAGEMENT PROJECT CONSULTING 31/12/2016

Détail des réintégrations diverses		
Rémunérations et avantages personnels non déductibles		893
Amendes		96
Total des réintégrations diverses	**330**	989

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(3) **IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES**

DGFiP N° 2033-C 2017

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL MANAGEMENT PROJECT CONSULTING

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	10 000	412		414		416	10 000	10 000
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	1 407	472	1 028	474		476	2 436	2 436
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	11 407	492	1 028	494		496	12 436	12 436

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles		500	8 889	502	1 111	504		506	10 000
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	816	562	821	564		566	1 637
TOTAL		570	9 705	572	1 932	574		576	11 637

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values Court terme * ⑤	Long terme 19 % ⑥	Long terme 15 % ou 16 % ⑦	Long terme 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

QUADRATUS Informatique

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL MANAGEMENT PROJECT CONSULTING

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	5 606
Total des déficits restant à reporter	870	5 606

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800 ☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	695
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	11 805
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	11 773
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	4 045
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

QUADRATUS Informatique

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise : EURL MANAGEMENT PROJECT CONSULTING 31/12/2016

Détail des Autres Imputations		

(5)

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE : DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS

Formulaire obligatoire (art. 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL MANAGEMENT PROJECT CONSULTING — Néant [X] *

Exercice ouvert le : 01012016 et clos le : 31122016 Durée en nombre de mois 12

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121	
Variation de stock (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

Mono-etablissement au sens de la CVAE			020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE			022	
Période de référence	du	024	au	160
Date de cessation				186

V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFiP N° 2033-F 2017

1 / 1

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122016 N° SIRET 79350772400011

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL MANAGEMENT PROJECT CONSULTING

ADRESSE (voie) 2 ALLEE DE LA SOLIDARITE

CODE POSTAL 91000 VILLE EVRY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	60

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme | Nom patronymique PETIT | Prénom(s) CHRISTELLE | Nom marital | % de détention 100.00 | Nb de parts ou actions 60 | Naissance : Date 120581 | N° Département 52 | Commune CHAUMONT | Pays FRANCE | Adresse : N° 2 | Voie ALLEE DE LA SOLIDARITE | Code postal 91000 | Commune EVRY | Pays FRANCE

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s) | Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions | Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFiP N° 2033-G 2017

1/1 (1)

Néant [x] *

EXERCICE CLOS LE 31122016 **N° SIRET** 79350772400011

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL MANAGEMENT PROJECT CONSULTING

ADRESSE (voie) 2 ALLEE DE LA SOLIDARITE

CODE POSTAL 91000 VILLE EVRY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

QUADRATUS Informatique

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			
40810000 FOURNISSEURS			600.00
01/01/2016 RAN S.A.N.		720.96	
01/01/2016 OD EXT OD 2015	720.96		
31/12/2016 OD FNP ECCA BILAN 2016		600.00	

EURL MANAGEMENT PROJECT CONSULTING
91000 EVRY

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67120000 PÉNALITÉ, AMENDE FISC.PÉNALITÉ			96.00
01/03/2016 BQ PENALITES TVA ACTE 2015	96.00		
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77800000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS			1 525.00
22/12/2016 BQ RMBT RSI		1 525.00	

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF		Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			1 111	1 111-	100. 00-
20500000	CONCESSIONS ET DROIT SIMILAIRE	10 000	10 000		
28050000	CONCESSIONS ET DROIT SIMILAIRE	10 000-	8 889-	1 111-	12. 50-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		799	591	207	35. 10
21830000	MATÉRIEL BUREAU , INFORMATIQUE	2 436	1 407	1 028	73. 07
28183000	AMORT. MAT. BUREAU & INFORM.	1 637-	816-	821-	100. 58-
TOTAL I		799	1 702	904-	53. 08-
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		1 295	4 967	3 672-	73. 93-
41100000	CLIENTS	1 295	4 967	3 672-	73. 93-
AUTRES CREANCES		2 437	2 557	120-	4. 69-
43110000	RSI	2 336	2 336		
44562000	T.V.A. SUR IMMOBILISATIONS	1	0	1	268. 00
44566000	T.V.A. S AUTRE BIEN ET SERVICE	0	101	100-	99. 81-
44586000	TAXES SUR FACTURES NON PARVENU	100	120	20-	16. 78-
DISPONIBILITES		5 366	9 450	4 084-	43. 21-
51210000	CIC	5 366	9 450	4 084-	43. 21-
TOTAL II		9 098	16 974	7 876-	46. 40-
TOTAL GENERAL		9 897	18 676	8 780-	47. 01-

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF		Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL		900	900		
10130000	CAP. SOUSCRIT APPELÉ, VERSÉ	900	900		
RESERVE LEGALE		90	90		
10610000	RÉSERVE LÉGALE	90	90		
REPORT A NOUVEAU		10 969	10 241	728	7. 11
11000000	REPORT À NOUVEAU(SOLDE CRÉDIT)	10 969	10 241	728	7. 11
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		6 595-	728	7 322-	NS
TOTAL I		5 364	11 959	6 595-	55. 15-
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		3 131	1 321	1 810	137. 02
40100000	FOURNISSEURS	2 531	600	1 931	321. 83
40810000	FOURNISSEURS	600	721	121-	16. 78-
AUTRES DETTES		1 402	5 396	3 995-	74. 03-
44400000	ETAT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICE		174	174-	100. 00-
44551000	T.V.A. À DÉCAISSER	1 152	4 062	2 910-	71. 64-
44571200	TVA 20%	215	828	613-	74. 02-
44860000	CHARGES À PAYER		298	298-	100. 00-
46700000	NOTE DE FRAIS MME PETIT	34	34		
TOTAL III		4 533	6 717	2 185-	32. 53-
TOTAL GENERAL		9 897	18 676	8 780-	47. 01-

DETAIL LIASSE 2033-B

		Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES		4 715	10 009	5 295-	52. 90-
70700000	VENTES DE MARCHANDISES	4 715	10 009	5 295-	52. 90-
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES		54 081	57 265	3 184-	5. 56-
70600000	PRESTATIONS DE SERVICES	29 468	4 705	24 763	526. 32
70601000	FORMATION	9 510		9 510	
70610000	PS CONSEILS	5 770	17 950	12 180-	67. 86-
70620000	PS FORMATION	8 960	33 110	24 150-	72. 94-
70820000	COMMISSIONS ET COURTAGES	373	1 500	1 127-	75. 15-
AUTRES PRODUITS			30	30-	100. 00-
75800000	PRODT DIVERS GESTION COURANTE		30	30-	100. 00-
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		58 796	67 304	8 508-	12. 64-
ACHATS DE MARCHANDISES		2 633	5 241	2 607-	49. 75-
60700000	ACHATS DE MARCHANDISES	2 633	5 241	2 607-	49. 75-
AUTRES CHARGES EXTERNES		27 990	29 074	1 085-	3. 73-
60630000	FOURNIT ENTRETIEN PETIT ÉQUIPT	181	824	643-	77. 99-
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	271		271	
61351000	HEBERGEMENT LOGICIEL SELLSY	589	589		
61600000	PRIMES D'ASSURANCES	99		99	
61610000	MULTIRISQUES		294	294-	100. 00-
61640000	ASSUR RISQUES D'EXPLOITATION	829	1 603	774-	48. 27-
62200000	RÉMUNÉRATIONS D'INTERMÉDIAIRE	10 637	8 024	2 613	32. 56
62260000	HONORAIRES COMPTABLES	3 769	1 261	2 508	198. 95
62270000	FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX		96-	96	100. 00
62340000	CADEAUX À LA CLIENTÈLE	63	472	410-	86. 77-
62410000	TRANSPORTS SUR ACHATS		62	62-	100. 00-
62510000	VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	1 624	1 697	73-	4. 30-
62510100	INDEMNITES KILOMETRIQUES	8 455	12 372	3 917-	31. 66-
62570000	RÉCEPTIONS	715	944	229-	24. 24-
62600000	FRAIS POSTAUX	51	219	168-	76. 66-
62610000	FRAIS TELEPHONE	381	490	109-	22. 18-
62700000	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉ	326	320	5	1. 67
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		4 264	921	3 343	362. 98
63300000	IMPÔTS, TAXES VERSTS ASSIMILÉS	95		95	
63510000	CFE	640	298	342	114. 77
63771000	CSG DEDUCTIBLE	2 636	368	2 268	616. 30
63772000	CSG RDS NON DEDUCTIBLE	893	255	638	250. 20
REMUNERATIONS DU PERSONNEL		17 500	24 000	6 500-	27. 08-
64400000	RÉMUNÉRAT. TRAVAIL EXPLOITANT	17 500	24 000	6 500-	27. 08-
CHARGES SOCIALES		12 501	3 369	9 132	271. 05
64610000	COTISATION RSI MME PETIT	11 805	2 877	8 928	310. 32
64640010	COT. CIC: TNS PREV. ITT+IPT+RE	560	425	134	31. 62
64640020	COT.CIC : TNS PREV. CAPITAL	136	67	69	103. 65
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		1 932	3 797	1 865-	49. 12-
68111000	DOT.AMORT IMMOB INCORPORELLES	1 111	3 333	2 222-	66. 67-
68112000	DOT. AMORT. IMMOB CORPORELLES	821	464	357	76. 88

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	66 820	66 403	417	0. 63
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	8 024-	902	8 925-	989. 84-
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 525		1 525	
77800000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 525		1 525	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	96		96	
67120000 PÉNALITÉ, AMENDE FISC.PÉNALITÉ	96		96	
IMPOTS SUR LES BENEFICES		174	174-	100. 00-
69500000 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		174	174-	100. 00-
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	6 595-	728	7 322-	NS

MANAGEMENT PROJECT CONSULTING
EURL au capital de 900 euros
2 allée de la solidarité
91000 EVRY
RCS EVRY – SIRET 793 507 724 00011

PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE GERANT
DU 30.06.2017

Exercice clos au 31.12.2016

Le trente juin deux mille dix-sept à 16h00
Madame Christelle PETIT,
demeurant 2 allée de la solidarité à EVRY (91000)

Propriétaire de la totalité des 60 parts de 15 euros chacune composant le capital social de la Société MANAGEMENT PROJECT CONSULTING,

- Associée unique de ladite société,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de seule Gérante de la Société, MANAGEMENT PROJECT CONSULTING, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31.12.2016 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31.12.2016
- l'affectation des résultats de cet exercice ;
- la mention des conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce ;
- la ratification de la rémunération de la gérance
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités

PREMIERE Décision - Approbation des comptes

L'associée unique, ayant pris connaissance du rapport de gestion approuve les comptes de l'exercice clos le 31.12.2016, lesdits comptes se soldant par une perte 6 595 euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

L'associée unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal à hauteur de 989 euros. Ces dépenses n'ont généré aucun impôt compte tenu du déficit.

CP

MANAGEMENT PROJECT CONSULTING
EURL au capital de 900 euros
2 allée de la solidarité
91000 EVRY
RCS EVRY – SIRET 793 507 724 00011

DEUXIEME Décision - Affectation du résultat - Distribution de dividendes

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 6 595 euros de la manière suivante :

Origine
- Report à nouveau antérieur : 10 969 euros
- Résultat déficitaire de l'exercice : 6 595 euros.

Affectation
- Au report à nouveau, soit 6 595 euros
- Solde du report à nouveau : 4 374 euros

Rappel des dividendes distribués
L'associée unique rappelle qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME Décision - Conventions réglementées

Convention réglementée conclue au cours d'exercices précédents et dont l'exécution se poursuit au cours de l'exercice clos

. Prise en charge par la société des cotisations de la Gérante au titre de l'exercice 2016
Montant : 17 500 euros

QUATRIEME Décision – Ratification de la rémunération de la gérance

L'associée unique décide de ratifier la rémunération annuelle allouée à la gérance pour l'exercice pour un montant de 24 000 euros.

CINQUIEME Décision - Délégation de pouvoirs en vue d'accomplir des formalités

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

Madame Christelle PETIT



MANAGEMENT PROJECT CONSULTING
EURL au capital de 900 euros
2 allée de la solidarité
91000 EVRY
RCS EVRY – SIRET 793 507 724 00011

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31.12.2016

Madame Christelle PETIT, associée unique et gérante de la société MANAGEMENT PROJECT CONSULTING, a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31.12.2016, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Nous enregistrons une baisse de notre chiffre d'affaires qui est de 59 K€ contre 67 K€ au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation ainsi que les charges sociales attachées sont d'un niveau comparable par rapport à l'exercice précédent.

EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous souhaitons procéder à la mise en sommeil de la société.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

L'EURL MANAGEMENT PROJECT CONSULTING ne détient ni filiale ni participation.

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31.12.2016

- Le chiffre d'affaires s'est élevé à 58 796 euros contre 67 274 euros au titre de l'exercice précédent
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 58 796 euros contre 67 304 euros au titre de l'exercice précédent ;

• Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 66 820 euros contre 66 403 euros au titre de l'exercice précédent ;
• La perte d'exploitation ressort à 8 024 euros contre un bénéfice de 902 euros au titre de l'exercice précédent ;
•Le montant des traitements et salaires s'élève à 17 500 euros contre un montant de 24 000 euros de traitement et salaire au titre de l'exercice précédent ;
•Le montant des charges sociales s'élève à 12 501 euros contre 3 369 euros au titre de l'exercice précédent ;
• Absence de salarié

Il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire

Compte tenu de l'absence d'un résultat financier, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort en perte à 8 024 euros contre un bénéfice de 902 euros pour l'exercice précédent ;

Compte tenu des éléments ci-dessus, d'un résultat exceptionnel bénéficiaire de 1 429 euros contre aucun résultat au titre de l'exercice précédent, d'absence d'impôt sur les bénéfices contre 174 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat de l'exercice se solde par une perte de 6 595 euros contre un bénéfice de 728 euros au titre de l'exercice précédent ;

Au 31.12.2016, le total du bilan de la Société s'élevait à 9 897 euros contre 18 676 euros pour l'exercice précédent.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2016 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 6 595 euros de la manière suivante:

Origine
- Report à nouveau antérieur : 10 969 euros
- Résultat déficitaire de l'exercice : 6 595 euros.

Affectation
- Au report à nouveau, soit 6 595 euros
- Solde du report à nouveau : 4 374 euros

MANAGEMENT PROJECT CONSULTING
EURL au capital de 900 euros
2 allée de la solidarité
91000 EVRY
RCS EVRY – SIRET 793 507 724 00011

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles223 quater et223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat à hauteur de 989 euros. Ces dépenses n'ont générées aucuns impôts compte tenu du déficit.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 223-19 DU CODE DE COMMERCE

En application des dispositions des articles L 223-19 et R 223-26 du Code de commerce, le présent rapport relate les conventions qui doivent être reportées sur le registre des décisions de l'associée associée unique

Convention réglementée conclue au cours d'exercices précédents et dont l'exécution se poursuit au cours de l'exercice :

. Prise en charge par la société des cotisations de la Gérante au titre de l'exercice 2016
Montant : 12 500 euros

RATIFICATION DE LA REMUNERATION DU GERANT

L'associée unique ratifie la rémunération allouée à la gérante pour l'exercice 2016 pour la somme de 17 500 euros.

Fait à Evry
Le 1er juin 2017

Madame Christelle PETIT

